

Proverbe chinois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 25 janvier 1913 : Cliché. — A la veille de notre émancipation. — Boutade. — Catéchisme de la Constitution helvétique. — Boutade. — Les vieilles chansons (Pierre d'Antan). — On' einterra (Mare à Louis). — Français de Germanie. — Boutades. — Pour une fois (J. M.). — Drappeaux et cocardes. — Les Ecovets. — Boutades. — A la marée.



A L'OCCASION de l'anniversaire patriotique du 24 janvier, voici un cliché, que nous devons à l'obligeance de la maison Krieg & C^{ie}, papeterie. Il représente, d'une façon un peu fantaisiste, il est vrai, mais d'après un vieux dessin, nous dit-on, la première assermentation du Grand Conseil vaudois, le 14 avril 1803, dans la Cathédrale de Lausanne. C'était donc cinq ans après les événements du 24 janvier 1798, dont nous avons célébré hier le 115^e anniversaire.

A LA VILLE DE NOTRE ÉMANCIPATION

GAULLIEUR, dans la *Revue suisse*, et M. Ch. Burnier, dans son ouvrage *La vie vaudoise*, ont publié des lettres où Bonstetten, qui fut bailli de Nyon, exprime d'une façon saisissante l'émotion des Bernois et des Vaudois à la veille de la révolution du 24 janvier 1798. Les lecteurs du *Conteur* ne jetteront sans doute pas un regard indifférent sur ces lettres, le lendemain du jour anniversaire de la date la plus importante de notre histoire.

Berne, le 6 janvier 1798.
(le dernier jour de la Suisse).

L'heure sonne, la mort est imminente. Les loups et les ours reviendront peupler les anciennes demeures dont la paix et le bien-être les avaient chassés. Demain je retourne à Nyon.

La révolution éclate partout en flammes dans la contrée. Une partie de l'armée d'Italie est dans le Pays de Gex; une autre armée s'approche de Bâle avec Augereau. On met sur pied, dans le Pays de Vaud, tous nos régiments, c'est-à-dire 30,000 hommes. Treize délégués du petit et du grand Conseil de Berne vont leur demander s'ils sont prêts à mourir pour la patrie. Je ne sais, pour ma part, si je reviendrai vivant de cette mission. Ce n'est pas, Dieu le sait, que j'aie peur de mourir. Il est beau de mourir pour une patrie qui se montre ainsi...

On n'aperçoit nulle trace de crainte chez les Bernois. Les Suisses combattraient encore comme des héros, si la révolution avait un corps que l'on pût saisir. Il n'y aurait qu'un moyen, une guerre à outrance. Hier, c'était un beau jour pour le grand Conseil. Nul n'a songé à soi. Tous étaient résolus à se sacrifier; « mais nos sujets ! » ajoutaient-ils, et chacun sentait que là était le mal.

Yverdon, le 12 janvier 1798.

Je suis venu pour assermenter le régiment de Romainmôtier (d'environ 4000 hommes). Mercredi, à 9 heures, il était réuni en un bataillon carré dont les soldats formaient trois côtés et dont le quatrième était formé par les magistrats, le bailli et les ministres. Là, je tins un discours devant les montagnes qui étaient recouvertes de neige, de femmes et d'enfant. On m'entendait de partout. Au milieu du silence le plus solennel, on entendit soudain retentir ce cri : « Vivent les Bernois ! vive notre représentant ! »

Tout le Pays de Vaud est divisé en sept régiments, comptant chacun deux bataillons et formant 30,000 hommes en tout. Le régiment entier de Vevey a refusé de prêter serment, et la moitié du régiment d'Aubonne en a fait autant. A Moudon, le refus est venu du clergé, et à Nyon du Conseil de la ville. A Cossonay les grenadiers n'ont pas voulu jurer. Maintenant 15,000 Français approchent de Versoix... A Lausanne, nos représentants sont libres, mais gardés à vue par les rebelles. Il n'y a point eu encore de sang versé...

Yverdon, le 13 janvier.

C'est vraiment extraordinaire comme cette révolution commerce silencieusement et noblement. Jusqu'ici il n'y a pas eu une parole injurieuse lâchée. Même ceux qui ont refusé le serment l'ont fait tranquillement et sans injures. Sans les Français ou plutôt sans le Directoire, nous pourrions encore être heureux. Je n'oublierai jamais le jour où j'ai assermenté les milices de la Vallée de Joux. Sous le ciel le plus beau et le plus pur, j'ai vu une nombreuse et intelligente population, belle sous les armes, l'orgueil de notre gouvernement, et dont le territoire est à l'extrême frontière de la France. Malgré cette position qui la met certainement en danger, tous les assistants sans exception, et même les Français, ont crié : « Vivent les Bernois ! » Je suis assez bien portant au milieu

de ces alarmes. On ne vend plus, on n'achète plus, on paie encore moins. Mais personne ne songe à l'argent.

Nyon, le 22 janvier 1798.

Aucune situation n'est comparable à la mienne. L'armée française est à deux petites lieues d'ici. Il n'y a plus de force armée dans notre pays. On n'y connaît que celle des révolutionnaires et la mienne qui est toute morale. Les effets du bailli qui m'a remplacé sont déjà en retraite ou en fuite. Le bailli lui-même a ses chevaux attelés et part, je crois, aujourd'hui même. On ne voit âme qui vive aller au château. Le gouvernement ne m'a transmis aucun pouvoir. Mais toute la population, même la révolutionnaire, sachant que j'étais ici, a voulu me reconnaître. Les femmes et les gens âgés me suivent en pleurant dans les rues, et me prient de ne pas les abandonner. Tout se fait maintenant par amour et par déférence pour moi. Les députations des villages se succèdent pour me demander d'aller au moins leur adresser quelques paroles de réconfort. Je reçois même des témoignages d'attachement des Français du département du Jura. Cela me donne quelque consolation au milieu de ces calamités.

Il n'y a d'autre force constituée à Nyon que celle d'un « comité de surveillance », qui, en réalité, n'est autre que le Conseil de la ville de Nyon constitué démocratiquement. Il est à la tête du peuple, qui reste nuit et jour armé.

Le comité siège dans une chambre dont la porte communique avec celle du « Club ». Ce club est toujours en action dans les rues, et il attend avec une impatience fiévreuse les fers des nouveaux despotes. Ce qui augmente cette fièvre, c'est qu'au lieu de dormir, l'on boit. Le club a mis en réquisition une vingtaine des meilleurs chevaux qui sont constamment en mission par monts et par vaux, de jour et surtout de nuit. On en reçoit aussi d'heure en heure de l'armée française. Tous les Bernois qui résidaient ici se sont repliés sur la capitale. Moi je me promène tranquillement au milieu des baïonnettes, comme il y a dix ans. Le général français lui-même m'a fait savoir qu'il désirait trouver l'occasion de m'être agréable.

P.-S. — La ville est dans le plus grand émoi. Les Français ont fait savoir qu'ils entreraient à Nyon le 23 ou au plus tard le 24, et il n'y a aucun approvisionnement. Le Pays de Vaud est comme une tempête menaçante, ne sachant s'il doit se tourner contre les Bernois ou les Français.

(S'il y eut un moment d'indécision dans les masses, il fut de courte durée. De même que les chefs de la révolution, le peuple vaudois tenait à la Suisse — (Red.).

Proverbe chinois. — La Chine ne mord pas encore au féminisme, témoin le proverbe que voici :

« Cultiver la vertu est la science des hommes; renoncer à la science est la vertu des femmes. »